



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 19/070/AFF FONC

SÉANCE DU 11 JUILLET 2019

OBJET : AFFAIRES FONCIÈRES

Echanges de terrain Commune / LEGRIS - Terrains cadastrés section AI n° 34 et AI n° 36 sis au quartier du port de Porto-Vecchio.

L'an deux mille dix-neuf, le onze du mois de juillet à 9 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 04 juillet 2019 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MELA, Maire.

Etaient présents : Georges MELA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Michel DALLA SANTA ; Véronique MAGLIOLO ; Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Florence VALLI ; Armand PAPI ; Antoine ACQUATELLA ; Sylvie CASANOVA ; Patrice BORNEA ; Jacqueline BARTOLI ; Noëlle SANTONI ; Joëlle DA FONTE ; Gérard CESARI ; Didier REY ; Jeanne STROMBONI ; Fabien LANDRON.

Absents : Jean-Michel SAULI ; Xavière MERCURI ; Sylvie ROSSI ; Jean-François GIRASCHI ; Jean-Marie SANTONI ; Vanessa GIORGI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Jean-Marc ANDREANI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Jean-Christophe ANGELINI ; Marielle DELHOM.

Avaient donné procuration : Jean-Michel SAULI à Joëlle DA FONTE ; Xavière MERCURI à Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Sylvie ROSSI à Georges MELA ; Jean-François GIRASCHI à Joseph TAFANI ; Jean-Baptiste SANTINI à Marie-Antoinette CUCCHI ; Léa MARIANI à Florence VALLI ; Jean-Marc ANDREANI à Gaby BIANCARELLI ; Nathalie APOSTOLATOS à Didier REY ; Jean-Christophe ANGELINI à Jeanne STROMBONI ; Marielle DELHOM à Fabien LANDRON.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Joëlle DA FONTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire, sur proposition du 1^{er} Adjoint délégué aux affaires foncières et immobilières, soumet au conseil municipale rapport suivant.

Par délibération n° 19/044/AFF FONC du 11 avril 2019, le Conseil Municipal a approuvé le déclassement des parcelles cadastrées section AI n° 36 d'une superficie de 84 m² appartenant à la Commune et AI n° 34 pour partie (78 m²) appartenant à M. Pascal LEGRIS issues du Domaine Public Communal pour les incorporer dans le Domaine Privé Communal.

Il a également approuvé le principe de l'échange de parcelles AI n° 36 et AI n° 34 partie.

Pour mémoire, cet échange a pour but de compenser l'empiètement par la Commune de 78 m² appartenant comme évoqué dans la précédente délibération, l'échange sera sans soulte pour néanmoins compenser l'occupation sans titre de la Commune.

Il est à noter que la valeur des terrains étant quasiment la même notamment du fait de leur proximité, la consultation des Domaines n'est pas obligatoire.

Les frais notariés pour un montant de 900 € seront supportés par la Commune.

Il est proposé d'approuver l'échange de la parcelle cadastrée section AI n° 36 par une partie de la parcelle section AI n° 34 ainsi que les frais notariés inhérents supportés par la Commune à hauteur de 900 €.

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels et Commerciaux du 25 juin 2019,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'approuver l'échange de la parcelle cadastrée section AI n° 36 par une partie de la parcelle section AI n° 34.

ARTICLE 2 : d'autoriser le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cet échange.

ARTICLE 3 : que les frais notariés pour un montant de 900 € seront supportés par la Commune.

ARTICLE 4 : Les dépenses correspondantes seront constatées comme suit :
Budget annexe des parkings – Chapitre 21 – Compte 2112

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 33 |
| Nombre de membres présents | 20 |
| Nombre de procurations | 10 |
| Nombre de suffrages exprimés | 30 |
| Votes : pour | |
| dont procurations | |
| contre | |
| dont procurations | |
| abstention | |
| dont procurations | |
| unanimité | X |

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE MAIRE,

